

DEC200700DR12

Décision portant nomination de M. Djelani BABA, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'immunologie de Marseille-Luminy

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7280, intitulée Centre d'immunologie de Marseille-Luminy, dont le directeur est M. Philippe PIERRE;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Provence et Corse;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Djelani BABA, ingénieur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7280 à compter du 1er janvier 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 27/02/2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Philippe PIERRE

